

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 7 AVRIL 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-02-02 DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION : 31 MARS 2022

DATE DE PUBLICATION : 12 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI C.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON E.), STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT J-F), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER A-H), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET T.), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET L.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022-02-28), LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de GUEGUEN M.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de la 2022.02.28), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM O.), LALEVEE Lucette (ayant la procuration de DICANDIA C.), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	COLLET Thierry, AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ORDITZ Jackie, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2022-02-27 : 9 avis de procuration. De la 2022-02-28 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2022-02-27 : 54 Présents. De la 2022-02-28 à la fin : 53 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la fin : 63 VOTANTS

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Touloises,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2022-11 24/02/2022	DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LE DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION SUR LES ZONES D'ACTIVITES	L'objet de l'opération est d'équiper les zones d'activités en caméras avec visualisation de plaques d'immatriculation (VPI) et en caméras de contexte. Coût estimé : 377 230 €. Demande de subvention au titre de la DETR : 100 000 €.
N°2022-12 24/02/2022	DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE DE LA ZAE DU PARC DE HAYE	Au regard de l'état de vétusté des infrastructures, voiries et réseaux, la CC2T et son aménageur SEBL se sont engagés à réaliser des travaux urgents sur les réseaux d'eau et d'assainissement à compter de mars 2022. Coût estimé : 366 415 €. Demande de subvention au titre de la DSIL : 146 566 €.
N°2022-13 24/02/2022	ASSAINISSEMENT APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CHARMES-LA-COTE	Suite à la validation du pré-zonage (commune et CC2T), à l'enquête publique qui a suivi et aux conclusions favorables du commissaire enquêteur, le zonage d'assainissement de la commune de Charmes-La-Côte, déterminant les zones d'habitations soumises à l'assainissement collectif et celles qui relèveront de l'assainissement non-collectif, a été validé.
N°2022-14 24/02/2022	ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE DOMGERMAIN	Suite à la validation du pré-zonage (commune et CC2T), à l'enquête publique qui a suivi et aux conclusions favorables du commissaire enquêteur, le zonage d'assainissement de la commune de Domgermain, déterminant les zones d'habitations soumises à l'assainissement collectif et celles qui relèveront de l'assainissement non-collectif, a été validé.
N°2022-15 24/02/2022	CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL ET ETABLISSEMENT D'UN PERIMETRE ELARGI DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) SUR LE SECTEUR DE « LES BRASCOTTES » A CHAUDENEY-SUR-MOSELLE	La commune de Chaudeney-Sur-Moselle souhaite procéder à l'aménagement de terrains dans le secteur dit de « Les Brascottes », qui constitue la principale zone disponible du territoire communal. L'aménagement envisagé nécessite la réalisation d'équipements publics (réseaux, voiries, espaces verts) sur l'ensemble du secteur de « Les Brascottes ». La conclusion d'une convention de PUP sur le secteur de « Les Brascottes » est validé, permettant de fixer les modalités de partage des coûts de ces équipements.
N°2022-16 24/02/2022	DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU	La délibération concerne les demandes de dégrèvement ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann, ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation
N°2022-17 24/02/2022	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE RELOCALISATION DU RELAIS PARENTS ENFANTS (RPE)	La relocalisation du RPE au sein du bâtiment 001 à Ecrouves, présenté en DOB, a un coût estimatif global de 273 620 €. L'objet de la délibération est de solliciter les cofinancements de l'Etat (DETR 82 000 €), du CD 54 (82 000 €) et de la CAF (50 000 €).

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2022

Application agréée E.legalite.com

99_DE-054-200070563-20220407-2022_02_02-

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20220407-2022_02_02-